

DE L'ENFANCE À L'ADOLESCENCE : LA FORMATION
POUR BIEN ACCOMPAGNER LES PARENTS



Conception : Direction de la communication UPIV



FORMATION
CONTINUE



ACCESSIBLE
AU NIVEAU BAC+3



FINANCEMENT
POSSIBLE



CANDIDATURE
VIA ECANDIDAT

VOTRE FORMATION EN BREF

LE DU PARENTALITÉS : POUR QUI ?



Professionnels exerçants auprès d'enfants, d'adolescents ou de parents ; psychologues, médecins, assistantes sociales, éducateurs spécialisés, éducateurs de jeunes enfants, personnel de l'Education Nationale...

Niveau de formation requis : Bac+3 en sciences humaines, dans le domaine médical, social, éducatif ou juridique.

LE DU PARENTALITÉS : POUR QUOI ?



- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques spécifiques aux méthodes d'accompagnement à la parentalité.
- Développer des connaissances spécifiques dans les domaines de la psychologie, de la sociologie et du droit.
- Renforcer une posture professionnelle adaptée aux nouvelles situations rencontrées.

LE DU PARENTALITÉS : L'ORGANISATION



- 178 h de cours
- Stage de 60h intégré à la formation

LE DU PARENTALITÉS, LES +



- Une formation portée en partenariat avec avec l'APRADIS et la Fédération nationale des écoles des parents et des éducateurs, dont l'École des Parents et des Éducateurs de la Somme (EPE).
- Des enseignements dispensés pour connaître, comprendre et appliquer la Charte nationale de soutien à la parentalité

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE



Yaelle MALPERTU, maître de conférences, psychologue clinicienne, docteur en psychopathologie et en psychanalyse - Université de Picardie Jules Verne

sfcu-citadelle@u-picardie.fr